

L'ère de la PPE écologique

LA CHAUX-DE-FONDS A mi-course, les promoteurs du quartier du Chemin-Perdu ont présenté hier la construction de leurs huit immeubles économes en énergies. Ça marche: les 60 appartements ont été vendus en deux ans

Par
Robert Nussbaum

L'écologie paie. Au Chemin-Perdu, la construction des «zèbres», les huit immeubles gris anthracite coupés d'éléments en aluminium qui marchent aux énergies renouvelables, est à mi-course. Mais tous les 60 appartements ont déjà été vendus en PPE. «On comptait cinq ans, mais en trois ans, tout sera terminé», n'était pas peu fier d'annoncer Roberto De Luca, de De Luca SA, le promoteur biennois qui a lancé le projet.

«L'une des premières réalisations écologiques à grande échelle de Suisse romande»

L'occasion était belle, hier, de faire faire le tour du propriétaire aux partenaires «d'une des premières réalisations écologiques à grande échelle de Suisse romande». Il y avait notamment le président du Conseil communal Pierre Hainard, Laurent Kurth, le responsable de la caisse de pensions du personnel communal, qui a acheté deux immeubles, et le conseiller d'Etat Fernand Cuhe, un très «Vert», comme chacun sait.

Le chef du Département de la gestion du territoire n'a pas été avare de compliments. «Vous anticipez sur ce que nous souhaitons tous, vous construisez



En visite au Chemin-Perdu, au premier-plan (de gauche à droite) Lucien Willemin, Philippe Langel, Roberto De Luca, Fernand Cuhe, le conseiller général Théo Bregnard et Pierre Hainard.

PHOTO GALLEY

écologique», a-t-il dit, un peu jaloux des acheteurs, devant les invités, assis à l'aise dans le salon d'un des cinq pièces et demie. La visite du conseiller d'Etat avait valeur de reconnaissance. Le succès du Che-

min-Perdu est un encouragement pour d'autres constructeurs à s'engager dans la même voie, a-t-il souligné.

La voie, c'est la construction d'immeubles à énergies renouvelables, explique Lucien Wil-

lemin, un convaincu qui respire Minergie dans sa propre maison. Parallèlement à la construction des Malpierrez, au Locle, il relaie ici le promoteur biennois. Le propre des immeubles du Chemin-Perdu?

«Ils sont très bien isolés, consomment très peu d'énergie et cette énergie vient du bois, quasi neutre pour l'environnement.»

Pendant la présentation d'hier, les convives se sont passé une boîte de pellets, ces granu-

lés de déchets de bois compactés qu'on aurait pris pour les saletés de l'apéritif. A l'écobilan du CO2 rejeté dans l'atmosphère, le bois est 56 fois moins polluant que le fuel.

En tête de peloton des visiteurs, l'architecte chaux-de-fonnier responsable Philippe Langel a fait l'article des huit immeubles déclinés sur un concept du bureau d'architectes biennois Strässler et Storck. «Ils sont quasi au standard Minergie.»

Le soleil chauffe les grands vitrages plein sud. Rasant en hiver, il pénètre profondément pour tempérer dalles et murs. Plus haut en été, il est coupé par les balcons. Des capteurs solaires chauffent l'eau sanitaire de mars à octobre.

Bâtiments écologiques, certes, mais pour combien? «de 440.000 à 460.000 fr. pour les cinq pièces et demie», a répondu Lucien Willemin.

Les pieds au chaud après le tour extérieur, Pierre Hainard a encore salué la foi partagée des promoteurs dans le potentiel de développement de la ville. En écho, Roberto De Luca racontait lors de la verrée qu'un banquier zurichois pour qui la région est «zone rouge» – inintéressante pour les investisseurs – était tombé de haut lorsqu'il lui a dit avoir tout vendu. «Même à Bienne, on n'a pas autant de succès. Il y avait ici un public qui attendait ça.»

Les premiers acheteurs sont entrés chez eux en octobre 2005. Les derniers prendront la crémaillère à fin 2007. /RON

Aide sociale avec La Chaux-de-Fonds

LA SAGNE Le Conseil général a accepté le budget 2007 à l'unanimité. De même pour sortir du Service social intercommunal de la région du Locle

La Sagne, le travail mené dans les diverses commissions communales permet d'alléger les séances du Conseil général. Celle de lundi dernier a été menée en un petit tour d'horloge.

Budget 2007. Présentant un excédent de charges de 148.150 fr., le budget a été accepté à l'unanimité des 14 élus présents. Pas de discussion, mais des félicitations au Conseil communal à peine tempérées d'une remarque de Romane Botteron (Lib-PPN): «Je trouve ce budget plus préoccupant qu'encourageant», selon un qualificatif usité.

Action sociale. Depuis 1999, la commune de La Sagne est liée au Service social intercommunal de la région du Locle (SSIL). La convention a été dénoncée par la Ville du Locle, compte tenu du changement de législation début 2006.

7300 fr. avec La Chaux-de-Fonds. Cette dernière solution a été proposée au législatif. Non simplement pour le léger gain, mais parce que la solution chaux-de-fonnière a l'avantage de décharger partiellement la commune de La Sagne, tout en maintenant un contact régulier avec les bénéficiaires. Si les rencontres avec les assistants sociaux se dérou-

leront à La Chaux-de-Fonds, les prestations seront versées par contre au guichet communal de La Sagne. Les autorités sagnardes conservent ainsi un pouvoir de décision et d'action. Les conseillers généraux ont, à l'unanimité, entériné le choix de l'exécutif. Ces dernières années, c'est une moyenne annuelle de cinq à dix personnes qui bénéficiaient de l'aide

prende complètement les rênes. Patatras, il y a quelque temps, Claude Desaulles a congédié ses jeunes associés. Ce retournement de situation a suscité le soutien de la population aux jeunes repreneurs, «pour que la boulangerie continue d'exister.» «Enchantés de l'accueil et du sourire rayonnant de Mme Caron», les signataires souhaitent vivement qu'une solution soit trouvée. Christelle et Philippe Caron, déjà bien intégrés au village, sont toujours intéressés par la boulangerie sagnarde, mais en devenant travailler en association avant que le jeune couple ne re-

social. Le Conseil communal tient à les voir pour leur apporter la meilleure aide possible, explique l'administrateur Christian Musy.

Circulation automobile. Dans les questions, le groupe radical s'est inquiété du trafic automobile en augmentation dans le village. Les mesures envisagées au Locle, avec des feux d'entrée pour réguler le trafic, font craindre une aggravation. Le Conseil communal s'est approché des autorités locales et la présidente Martine Nussbaumer indiquait qu'une commission pourrait être créée.

Bravo à lasagne.ch. Le conseiller communal Eric Robert a souligné la belle évolution du site internet www.lasagne.ch., chouchouté par Angela Cassi. Le Centre cantonal électronique de gestion a salué la convivialité du site comme l'une des meilleures du canton.

Réservoir à visiter. Les travaux de rénovation sont terminés au vieux réservoir, âgé de 99 ans. Une visite publique est organisée le 16 décembre prochain, de 10h à 12 heures. On dit que l'architecture en arche est impressionnante. /IBR

Un show plein de fraîcheur

LA CHAUX-DE-FONDS Le Club des patineurs fête Noël dimanche



Les jeunes patineurs du club chaux-de-fonnier fêteront Noël sur la glace dimanche, dès 17 heures. Près de 180 enfants, déguisés en cadeaux de Noël, présenteront comme à l'accoutumée un show original et plein de fraîcheur, le clou du spectacle étant bien entendu le Père Noël en personne. A noter également la première prestation en public de l'équipe de synchronisation.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

PUBLICITÉ

Voir loin, se fixer un objectif & trouver sa voie!

Etudes secondaires • Maturité suisse • Bac français • Préapprentissage
Etudes commerciales • Gestion • Cours intensifs de langues
Maturités professionnelles • Passeport UNI-EPF • Révisions
Cours d'appui et soutien scolaire • Cours d'été • Formation continue

LEMANIA
Ecole Lémania - Lausanne
www.lemania.ch
Ch. de Préville 3 - CP 550 - 1001 Lausanne
Tél. 021 320 15 01